

Pôle communication

Mercredi 8 avril 2020



CORONAVIRUS Covid-19

INFO PRESSE

POINT DE SITUATION SANITAIRE GLOBAL

- 157 tests de dépistage ont été effectués ce mercredi 8 avril à 17 h 30. Ils se sont tous révélés négatifs.
- 18 cas confirmés.
- 1 patient en réanimation.

POINT SUR LES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES

Commandes de matériel médical en cours

490 000 masques chirurgicaux et FFP2 sont arrivés ce mercredi 8 avril. Les autres commandes de matériel médical arriveront bientôt. Le délai de livraison en Nouvelle-Calédonie dépend du trafic des vols internationaux, des règles douanières des pays escales de ces vols et du rythme de production des fournisseurs.

Les différents masques

Trois types de masques peuvent être répertoriés : les masques chirurgicaux, les masques FFP2 et les masque en tissu.

- Les masques FFP2 (de protection) sont destinés en priorité aux personnes en contact avec le grand public et au personnel soignant.
- Les masques chirurgicaux (anti-projection) sont destinés en priorité au personnel soignant et aux malades.
- En accord avec les doctrines de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Agence Nationale de sécurité du Médicament (ANSM), le gouvernement vient de lancer une consultation auprès de 60 entreprises calédoniennes pour la fabrication de masques en tissu.

*** Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur gouv.nc et Covid19.nc ***

Les masques chirurgicaux et FFP2 sont réservés en priorité aux soignants pour qu'ils puissent continuer à prendre en charge les patients qui pourraient être contaminés par le Covid-19.

Fabrication de masques en tissu de prévention du risque Covid-19

Un protocole de fabrication de masques en tissu (non médicaux) répondant à la norme AFNOR SPEC S76-001 a été élaboré par la direction des Affaires sanitaires et sociales (DASS). Deux types de masques en tissu pourront être réalisés : des masques de type 1 pour la population et des masques de type 2 (en coton renforcé) pour les professionnels non-soignants en relation avec du public.

Sur la base de ce protocole et de ces cahiers des charges, les entreprises locales vont être consultées en vue d'organiser une véritable filière locale de fabrication de masques barrière en tissu. L'objectif est d'atteindre une production de 1 500 000 masques.

Une réunion d'information et d'échanges avec les entreprises et leurs représentants, notamment les chambres consulaires telles que la CCI et la CMA a été organisée à cet effet par gouvernement.

Cette première rencontre visait notamment à entendre les producteurs sur les conditions d'approvisionnement des matériaux retenus, à estimer la cadence de fabrication envisageable, à réfléchir à l'organisation des contrôles qualité et au système de distribution, à poser les bases d'un prix de vente de référence pour chacun des deux masques. Le gouvernement souhaiterait que la production soit lancée dès cette semaine.

STRATÉGIE DE DÉPISTAGE

La stratégie de dépistage du gouvernement évolue et s'adapte en permanence à la situation épidémique en Nouvelle-Calédonie. Pour l'heure, l'ensemble des patients présentant des symptômes grippaux (toux, fièvre) sont invités à se manifester auprès d'un médecin afin de se faire dépister.

La circulation du virus Covid19 dans la population calédonienne n'est pas encore mesurée précisément. Compte-tenu des résultats des tests des derniers jours, mener une politique de dépistage systématique de la population ne présente pas d'intérêt.

PROTECTION DES PERSONNES FRAGILES

*** Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur gouv.nc et Covid19.nc ***

Sur une population de 270 000 habitants, 50 000 sont de santé fragile (maladies chroniques, obésité).

Consultation auprès des médecins libéraux

Les patients ayant des maladies chroniques et les personnes malades doivent continuer de se rendre chez leur médecin pour consulter ou pour renouveler leur traitement, afin de ne pas se fragiliser davantage.

Les médecins libéraux ont adapté le rythme de leur cabinet pour séparer le flux des patients ayant des maladies chroniques de ceux ayant des symptômes grippaux.

Prenez contact avec votre médecin pour connaître ses nouveaux horaires.

Au Médipôle

Les personnes appelées à consulter ou à se faire soigner au Médipôle suivront un circuit parfaitement sécurisé car séparé et étanche de celui des personnes malades du Covid19 qui sont isolées à un étage dédié.

LES GESTES BARRIÈRES

